Code action: T1.2

Nom action : Optimiser la qualité de l'offre de service des transports publics

Contexte action : En tant qu'Autorité Organisatrice des Transports, la communauté de communes du Grésivaudan est en charge de l'offre de Transports en commun sur son territoire. Elle est garante d'une offre de qualité satisfaisant aux besoins de la population locale.

La saturation de l?ensemble des axes routiers renforce la nécessité de développer les transports collectifs. Même si la fréquentation du réseau de transports en commun a encore une marge de progression, celle-ci a connu une forte amélioration depuis sa création en décembre 2009. Cela s?est notamment traduit par une amélioration de la part modale des Transports en Commun dans les modes de déplacements : de 6% en 2002 celle-ci est passée à 9% en 2011.

Les offres de transports des différentes AOT (Grésivaudan, SMTC, CG Isère, CG Savoie, Région Rhône-Alpes) sont aujourd?hui complémentaires et ciblées. Le réseau des Transports du Grésivaudan est structuré pour organiser les déplacements internes, et pour permettre du rabattement vers les autres réseaux (pôle d'échanges, gares...). Un service de transport à la demande a également été mis en place pour répondre aux besoins des zones plus enclavées et des populations fragiles.

Le Grésivaudan cherche donc à maintenir la qualité de son offre, et à poursuivre son amélioration, en adéquation avec les besoins de la population. Cette démarche sera notamment menée dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU).